

qui a besoin de demeurer ce qu'elle est, Québec.

Le gouvernement de la province de Québec doit posséder les ressources nécessaires pour rencontrer ces besoins et pour remplir les aspirations des siècles.

Honorables sénateurs, je pense encore qu'il serait anormal que le Québec, en majorité, puise rêver de séparatisme. Nous, du Québec, avons été traditionnellement les Canadiens les plus authentiques possibles, et les plus fidèles à la Couronne britannique. Deux fois, nos ancêtres ont repoussé victorieusement des attaques américaines, en 1776, à Québec, et en 1812, à Châteauguay, avec de Salaberry.

C'est historiquement reconnu que si les Américains n'ont pas conquis le Canada, c'est grâce à la résistance des Canadiens français. Le premier ministre du Québec l'a répété à Londres, il y a quelques jours. Les Canadiens de langue française continuent de constituer le meilleur rempart contre l'américanisation du Canada. Notre pays est soumis à l'influence constante de la république du sud par la radio, la télévision, le cinéma et la littérature. A cause de la langue, le Québec résiste plus facilement à cette invasion culturelle, accompagnée de la présence des capitaux américains en notre industrie.

On peut croire en toute confiance que l'enquête sur le biculturalisme au Canada révélera les causes de certaines malaises qui existent au pays et permettra d'appliquer des remèdes en conséquence.

Le problème des armements nucléaires pour notre pays a été largement discuté au cours de la dernière campagne électorale et a créé des remous dans l'opinion publique canadienne.

Le discours du trône dit à ce sujet, et je cite:

La politique extérieure du Canada s'inspire des principes fondamentaux de la charte des Nations Unies, elle vise à maintenir la paix dans la justice, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi qu'à favoriser le bien-être de tous les peuples par la collaboration internationale. Mes Ministres chercheront des solutions aux problèmes internationaux par les voies de la diplomatie et de la négociation. Ils s'efforceront, en particulier, d'atténuer les tensions internationales et d'enrayer la course aux armements par la mise en œuvre de mesures de désarmement contrôlé, y compris un traité pour mettre fin aux essais nucléaires, moyennant des sauvegardes raisonnables.

Le chef du gouvernement actuel, prix Nobel pour la paix, demeure un homme de paix,

essentiellement. Le discours du trône reflète en conséquence la politique du gouvernement.

En d'autres termes,

il faut maintenir les dispositifs de défense des nations libres, comme éléments de dissuasion contre la guerre,

dit le texte du discours. Il faut que l'OTAN soit forte et que le continent nord-américain soit bien défendu.

Il faut donc, en attendant l'établissement définitif de la paix, être prêt à se défendre en cas de besoin, cela aussi pour respecter nos engagements à l'égard des nations libres de l'occident. Le discours du trône dit spécifiquement que les Forces canadiennes doivent disposer d'armes modernes.

Sur le plan du relèvement économique du Canada, le discours du trône affirme qu'il est important de réduire les entraves au commerce. Il faut arriver à l'expansion du commerce des produits de base, à des prix relativement stables.

Le gouvernement se propose, à cet effet, d'étendre nos marchés extérieurs et de renforcer notre balance de paiements.

Toujours sur le plan économique, le discours du trône souligne que le chômage est le problème le plus pressant chez nous. Pour créer de nouveaux emplois, il faudra créer de nouvelles industries.

Le gouvernement entend, à ce sujet, stimuler une saine expansion industrielle. Aussi, avec les provinces, le fédéral prolongera l'assistance à la formation technique.

Parmi les autres mesures pratiques, pour le redressement de notre économie, le discours annonce la formation d'un ministère de l'Industrie, et une agence de développement régional.

Plusieurs régions du pays souffrent d'un chômage chronique, en raison de l'absence d'industries, et c'est là que pourra opérer l'agence, en collaboration avec les provinces.

Les régions de l'Atlantique souffrent spécialement de certains retards à leur développement. Le gouvernement projette d'amender la loi sur l'Office de la région atlantique.

Toujours dans le but d'accélérer l'embauchage au pays, le gouvernement va instituer au plus tôt un Office de développement et de prêts municipaux. Avec l'assentiment des provinces, nos municipalités pourront recevoir des prêts et des subventions qui leur permettront d'accomplir leurs travaux, et ainsi augmenter l'embauchage des chômeurs, tout en améliorant leurs services.

De plus, le gouvernement projette, dès cette session, d'apporter des amendements à la loi sur l'habitation.

Par ailleurs, on mettra sur pied une Société canadienne de développement, qui permettra aux Canadiens de faire servir leurs économies